

Environnement | Les dépôts sauvages dans la ligne de mire de Limoges Métropole



Depuis quelques jours, les Limougeauds sont interpellés par des rubalises jaunes et noires collées sur des objets abandonnés sur les trottoirs, au pied des immeubles ou en bord de route. Comme une scène de crime figée pour éviter de perdre de précieux indices. Ces rubalises ont pour objectif de sensibiliser les habitants aux dépôts sauvages interdits sur la voie publique et passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros. La campagne choc de Limoges Métropole commencerait-elle à porter ses fruits ?

Faire la pédagogie plutôt que de la répression, voilà l'objectif de cette campagne lancée par Limoges Métropole début mai et qui devrait marquer les esprits au moins jusqu'à la fin du mois. Les agents de la propreté urbaine sont de plus en plus confrontés à ce genre d'incivilités particulièrement à Limoges où il n'existe pas de service de collecte d'encombrants. A l'inverse, ce service est proposé deux fois par an dans les dix-neuf autres communes de la communauté urbaine, ce qui n'empêche pas pour autant les dépôts sauvages. Un problème récurrent auquel sont confrontés toutes les collectivités, que ce soit en ville ou en zone rurale, et pour lequel il n'existe pas encore de remède miracle. Limoges Métropole a donc opté pour une campagne choc, dégainant des couvertures de livres genre séries noires, de la rubalise pour matérialiser la scène de crime, des photos choc des objets du délit, le tout assaisonné de messages percutants "Jean Veuplu, chronique d'un sofa abandonné" ou encore "Justin pensable, elle l'avait laissé là". Des messages qui sont à plusieurs niveaux de lecture. "Cette campagne permettra à la fois d'éduquer et de sensibiliser un maximum de personnes à cette cause mais également de favoriser l'économie circulaire en donnant une deuxième vie à nos objets espère Sarah Gentil, vice-présidente en charge de la propreté urbaine et de la collecte des déchets. Nous l'avons imaginée avec le service voirie et le service communication, en la déclinant sous forme de polar sur un ton direct, décalé et pédagogique. " Les affiches sont complétées, depuis quelques jours, par des rubalises pour rappeler que les dépôts sauvages sont interdits. "Les encombrants sont ainsi identifiés pour montrer aux habitants le travail que font les agents " précise-t-elle.

Un coût annuel qui approche les 500 000 euros

La majorité des collectes ont lieu très tôt le matin, avant que les habitants ne quittent leur domicile. Le travail des agents n'est donc pas toujours visible. Si cette pratique reste minoritaire, elle pèse de plus en plus lourd dans la

mission quotidienne des agents de la propreté qui consacrent 13% de leur temps, soit 15 000 heures chaque année à collecter près de dix tonnes d'encombrants par semaine pour un volume estimé de 500 tonnes par an. "Cela coûte 500 000 € par an à Limoges Métropole, vous imaginez ce qu'on pourrait faire avec cette somme, lance l'élue. Cette campagne a un but éducatif et cela semble fonctionner puisque deux dépôts identifiés avec de la rubalise ont subitement disparu. Cela veut dire que le côté pédagogique peut marcher, à moins que ce ne soit la peur de prendre une amende de 1 500 € comme c'est noté."



En effet, les auteurs encourent des amendes pouvant aller de 135 € à 1 500 €. Pour lutter contre ces délits, préjudiciables tant à la population qu'à notre environnement, des enquêtes sont menées au cours de l'année avec l'aide de la Police municipale afin de retrouver les auteurs des faits. Malgré tout, le phénomène a gagné du terrain au gré de la crise sanitaire. "Nous avons vu une augmentation lors du premier confinement, ajoute Sylvain Attard, chef du service voirie, les déchetteries étaient certes fermées mais cela s'est poursuivi au cours de l'été dernier alors qu'elles étaient ouvertes." Et le panel d'objets balancés sur le trottoir ou en bas d'immeubles est large, matelas, étagères, réfrigérateurs, lits, chaises, ordinateurs, téléviseurs... Un véritable inventaire à la Prévert qui se retrouve quotidiennement aux mêmes endroits, créant une certaine habitude. Les envies de réfection de son logement ont poussé certains habitants peu scrupuleux à se débarrasser de tout ce qui les encomrait pour faire place nette. "Les agents en ramassent en centre-ville du lundi au vendredi précise-t-il, sur certains secteurs, lorsque cela prend trop de temps, nous avons décidé de limiter nos passages à trois fois par semaine."

Des solutions pour résoudre ce problème

Des solutions existent pour éviter d'encombrer les trottoirs et de créer des zones dangereuses pour la circulation des piétons. Onze déchetteries sont ouvertes sur le territoire communautaire et accessibles avec une carte gratuite dont trois situées à Limoges (Le Cavou, en Z. I. Sud et Nord). Si les habitants ne peuvent pas se déplacer ou ne disposent pas de véhicule voire d'une remorque pour transporter leurs encombrants, ils peuvent contacter des associations qui viendront les prendre en charge à leur domicile. La liste est en ligne sur www.limoges-metropole.fr. Ils peuvent aussi faire appel à Proximax (numéro vert gratuit 0 800 00 87 87) dont les sociétés adhérentes interviennent à domicile après validation d'un devis. Enfin, en cas d'achat d'un appareil électronique ou d'un meuble neuf, le vendeur doit proposer la reprise de l'ancien.

Autre solution proposée, cinq espaces réemploi sont ouverts sur le territoire communautaire où on redonne une seconde vie aux objets usagers déposés dans les déchetteries de Limoges, Couzeix et Saint-Gence. Les associations partenaires les offrent à des personnes dans le besoin. Elles organisent également des journées réemploi chaque premier samedi du trimestre à la déchetterie d'Isle. Une troisième solution est de mettre en vente ou de donner ses objets sur la plateforme collaborative "Je donne, je vends". Grâce à la géolocalisation de l'objet, un voisin peut craquer sur votre annonce et vous en débarrasser. La plateforme est ouverte aux particuliers et aux entreprises de l'économie sociale et solidaire du territoire comme Aléas, Emmaüs ou le Secours Populaire. Pour les ventes, le prix plafond est fixé à 25 €. Autant de bons gestes qui peuvent éviter de polluer nos villes et nos campagnes.

Corinne Méri­gaud

Crédit Photo : Limoges Métropole

Publié sur [aqui.fr](#) le 26/05/2021

[Url de cet article](#)